

Gland, le 5 octobre 2018

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 4 octobre 2018**

Présidence : Mme Véronique VILLAINÉ

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 46 relatif à l'arrêté d'imposition 2019;

ouï le rapport de la Commission des finances d'étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2019 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Le délai référendaire débute dès l'affichage au pilier public de la publication dans la Feuille des avis officiels de la décision du Conseil d'Etat.

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :

La secrétaire :

Véronique VILLAINÉ

Karine TEIXEIRA FERREIRA